

Avis de constitution

SOCIETE « A.D TRANSPORT EMERGENT »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE GBAGBA, Lot 181, Ilot  
19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A.D TRANSPORT EMERGENT »

Objet : Transport public de personne et de marchandises, commerce général et diverses prestations.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE GBAGBA, Lot 181, Ilot  
19

Dirigeant(s) M DEMBELE ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02942 du 17/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17123/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

